



Association intercommunale de défense des usagers de l'eau

Déclarée au J.O. du 03 mai 1995

A Monsieur le **ministre de la  
Transition écologique et solidaire**

**N**otre association se bat depuis de nombreuses années pour que chaque consommateur puisse connaître « en temps réel » la qualité de l'eau du robinet de sa commune, et donc ait accès aux résultats des analyses qui sont faites tout au long de l'année par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Une idée simple : La transparence pour une eau qui se veut claire, cela paraît limpide...

Et là, hélas, cela s'obscurcit quelque peu. Nos élus sont d'accord pour donner accès et communiquer les fiches d'analyses, mais pour y avoir accès, une seule possibilité, se rendre à la mairie et consulter le panneau d'affichage (Peut être parce que c'est une obligation ???). Dans l'environnement concerné par notre association, seuls deux Maires, à notre demande, ont publié cette information sur le site internet de leur commune. Tous les autres ne le font pas, et en général, au niveau national, rares sont ceux qui publient ces résultats sur le site de leur commune.

A l'heure de la communication permanente sur internet, impossible pour les citoyens de comprendre cette réticence concernant leur vie de tous les jours. Transparence, vous avez dit transparence .....

Nous nous rapprochons de vous, afin d'obtenir que soit rendu obligatoire pour chaque Mairie la publication des résultats d'analyses de l'eau du robinet par l'ARS dès réception sur le site internet de leur commune. A l'heure de la simplification administrative, et des démarches en ligne, c'est une simple question de bon sens.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos sentiments distingués.

Patrick GUIRAUD, Président

Copie : Var Matin et députés LREM du Var